

# Les



🇬🇵 Déposer une facture 🇬🇵

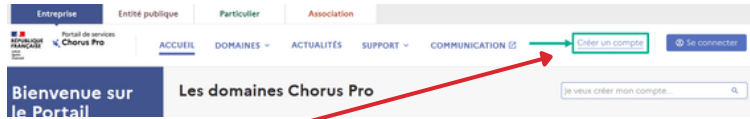
Chorus Pro



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre de la région de l'Union à la pandémie de COVID-19

Chorus Pro est la solution mutualisée de facturation qui a été mise en place pour tous les fournisseurs (privés ou publics) de la sphère publique (État, collectivités territoriales...) afin de répondre aux obligations légales en matière de facturation électronique. Autrement dit, si vous avez une facturation à faire à un service de l'Etat, vous serez obligés de passer par Chorus Pro. De plus, certains services utilisent aussi Chorus Pro pour débloquer les fonds suite à l'attribution d'une aide financière.

Créez votre espace



Rendez vous sur le site Chorus Pro et cliquez sur "Créer un compte"

## Créer mon compte

Créer mon compte lié à une structure

Remplissez vos informations personnelles et celles de votre structure (entité légale).  
Les champs suivis d'un \* sont obligatoires

### Informations Personnelles

Adresse électronique de connexion \*

Ressaisissez votre adresse électronique de connexion \*

Prénom \*

Nom \*

Téléphone

E-mail du contact

### Informations sur la structure

Nous vous invitons à sélectionner dans la liste déroulante ci-dessous le type d'identifiant de votre structure puis compléter les données demandées.

Type d'identifiant \*

SIRET

Veuillez renseigner le siret de la structure.

Identifiant Siret

Renseignez ensuite toutes les informations demandées. Attention, utilisez une adresse électronique qui est régulièrement consultée.

Renseignez votre SIRET : la plateforme devrait vous détecter automatiquement

### Type de structure

Privée

### Raison Sociale

BOULANGERIES PAUL

### Libellé de l'organisation

### Adresse \*

RUE GARE RER MONT D EST

### Complément d'adresse 1

STAND RER NOISY

### Complément d'adresse 2

### Code postal \*

93160

### Ville \*

NOISY-LE-GRAND

### Pays \*

France

Avec l'inscription du SIRET, la plateforme devrait renseigner toutes les informations vous concernant, vérifiez les tout de même puis passez à l'étape suivante.

Après avoir validé le CAPCHAT, vous devriez voir une page récapitulative avec toutes vos informations. Vérifiez les encore une fois.

Après avoir tout saisi, vous recevrez un mail sur l'adresse indiquée. Cliquez sur le lien dans le mail pour valider votre compte.

C'est bon vous êtes inscrits !

# Informations bancaires

Sur la page d'accueil, vous aurez un visuel sur toutes les fonctionnalités. Avant toute chose, nous vous conseillons de saisir vos informations bancaires. Pour ce faire cliquez sur "Organisation"

Bienvenue sur le Portail Chorus Pro

Les domaines Chorus Pro

- Marché
- Commande
- Facturation
- Organisation
- Raccordsments
- Outils

Fonctionnalités les plus utilisées

Les applications du domaine Structures

- Créer une structure
- Gérer une structure
- Créer un service
- Gérer un service
- Créer une coordonnée bancaire
- Gérer une coordonnée bancaire

Puis "structures" et enfin "Créer une coordonnée bancaire"

Domaines Organisation

- Structures
- Utilisateurs

Saisissez ensuite toutes les informations inscrite sur votre RIB (OU IBAN en fonction du "type" sélectionné).

Créer une coordonnée bancaire

Code banque \*

Code guichet \*

Compte bancaire \*

Cic IBAN \*

En bas de page, vous pourrez télécharger le RIB en format PDF

# Saisir une facture

Cliquez sur "Domaine" puis "Factures émises" Puis rendez vous sur "Déposer une facture"

Les domaines Chorus Pro

Chaque domaine de Chorus Pro vous donne accès à un ensemble d'applications en lien avec cet espace.

| Marché | Commande    | Facturation  | Organisation  | Raccordsments                | Outils                 |
|--------|-------------|--|---|------------------------------|------------------------|
| Dume   | Engagements | Factures émises<br>Factures reçues<br>Factures à valider | Structures<br>Utilisateurs<br>Annuaire des structures | EDI<br>API<br>Suivi des flux | Signature électronique |

Synthèse Rechercher Tableau de bord Saisir facture **Déposer facture** Liste fiscale Archives

Cette démarche vaut pour déposer une facture ou pour déposer une convention de financement.

NB: si vous avez une facture a déposer, vous devrez d'abord déposer le bon de commande émis par le service avec qui vous avez traité. Sans le bon de commande, votre facture sera rejetée.

Prenez l'attache de votre interlocuteur avant toute démarche.

